



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPEENNE**

Section Belgique

Bruxelles, le 18 février 2019,

La Présidente

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Mardi 26 mars 2019 à 16h30

Cher Membre,

Au nom du Conseil d'administration de la Section Belgique, je vous invite cordialement à l'Assemblée générale qui se tiendra **mardi 26 mars 2019, à 16h30**, au bâtiment Charlemagne (salle « de Gasperi »), rue de la Loi, 170 à 1040 Bruxelles.

Ordre du jour

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Rapport d'activité mars 2018 – mars 2019**
- 3. Intervention des représentants de l'Administration et du PMO**
- 4. Finance:**
 - **présentation des comptes pour l'exercice 2018**
 - **rapport du Vérificateur aux comptes pour l'exercice et décharge**
 - **présentation du budget 2019**
- 5. Assises internationales à Lisbonne (du 18 au 22 mai 2019)**
- 6. Question time**
- 7. Divers**

A l'issue de la réunion, un cocktail vous sera offert par le Conseil d'administration. Merci de nous renvoyer le bulletin de participation complété et signé par courrier ou par scan avant le 14 mars 2019.

J'espère vous voir en grand nombre lors de cette assemblée et vous présente, cher Membre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Raffaella Longoni

PJ : 1

**N.B. Un dossier complet vous sera remis en séance.
N'oubliez pas de vous munir de votre « Laissez-passer » !**



INTERNATIONALE VERENIGING VAN OUD-PERSONEELSLEDEN
VAN DE EUROPESE UNIE
IVOEG
Afdeling België

De Voorzitster

Brussel, 18 februari 2019,

JAARLIJKSE ALGEMENE VERGADERING

Dinsdag 26 maart 2019 om 16u30

Beste Leden,

In naam van de Raad van beheer van de Afdeling België nodig ik u vriendelijk uit voor de Algemene vergadering die gehouden zal worden op **dinsdag 26 maart 2019 om 16u30**, in het gebouw Charlemagne (zaal “de Gasperi”), Wetstraat, 170 te 1040 Brussel.

Agenda

1. Goedkeuring van de agenda
2. Activiteitenverslag maart 2018 – maart 2019
3. Tussenkomen van de vertegenwoordigers van de Administratie en PMO
4. Financiën:
 - presentatie van de rekeningen over het jaar 2018
 - verslag van de financiële commissaris over rekeningen en decharge van het jaar 2018
 - voorstelling van de begroting voor 2019
5. Congres te Lisabon (18 tot 22 mei 2019)
6. Question time
7. Allerlei

Na de bijeenkomst zal u een cocktail aangeboden worden door de Raad van beheer. Dank u om het inschrijvingsformulier, ingevuld en ondertekend, terug te sturen via post of scan vóór 14 maart 2019.

In de hoop u talrijk te mogen ontmoeten verblijf ik, beste Leden, met vriendelijke groeten,

Raffaella Longoni

**N.B. Een volledig dossier zal U overhandigd worden tijdens de vergadering
Vergeet uw pasje niet!**



La Présidente

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPEENNE

Section Belgique

Bruxelles, le 26 mars 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SECTION BELGIQUE DE L'AIACE

mars 2018 — mars 2019

Le CA rend hommage à notre collègue et ami Ludwig Schubert qui nous a quittés le 28 décembre 2018, après de longues années de travail, d'action et de collaboration intense à la Commission et à l'AIACE, et

à Margarethe Braune, décédée le 12 janvier 2019, Helpdesk informatique de notre section pendant de longues années, au cours desquelles elle a mis sa gentillesse et sa compétence au service de nos membres.

Avec ses six nouveaux membres depuis le début du mandat, le Conseil d'administration a atteint une vitesse de croisière, caractérisée par la collégialité et les synergies nécessaires à notre activité.

Le nombre de nos membres augmente régulièrement. Il est passé de 4546 en décembre 2017 à 4732 en décembre 2018. A ce jour ce chiffre s'approche de 4.800.

La section a intensifié et élargi ses activités dans les domaines qui relèvent de ses objectifs essentiels.

Les principaux domaines d'action sont repris ci-dessous.

- **Les aides dans le domaine social**

Parmi les plus sensibles et les plus nécessaires de nos activités, ce domaine est toujours dirigé par Philippe Loir, en collaboration avec les services sociaux de la DG RH, en application de l'article 1 sexies du Statut. Tout pensionné a droit à l'aide sociale de la section, indépendamment de sa qualité de membre.

Au début 2019, la section comptait 41 bénévoles sociaux qui s'occupaient de 110 cas personnels. Avec une moyenne de 4 interventions dans l'année pour chaque personne en difficulté, cela équivaut environ à 428 interventions sociales en 2018. Ces interventions consistent en appels téléphoniques, visites à domicile, présentation de demandes de remboursements, photocopies et expédition, contacts avec le PMO, visites dans des cliniques et maisons de repos, longues conversations avec les intéressés ou les proches.

Ces bénévoles ont été réunis 3 fois dans l'année 2018 pour une après-midi de travail comportant de 25 à 35 personnes, y compris les membres du service social de la Commission. Lors de ces réunions, des informations spécifiques sont données aux bénévoles, les cas les plus difficiles sont passés en revue en présence des assistants sociaux qui peuvent conseiller ou orienter.

De nombreux cas d'aide sociale sont réglés chaque jour ouvrable au Secrétariat de la Section par les bénévoles du secrétariat. La brochure « Entraide sociale », entièrement remise à jour en janvier 2018, a été traduite en NL et EN et est envoyée aux nouveaux membres.

Les personnes assistées sont toujours nombreuses à cause du vieillissement de la population, de l'isolement et de la maladie. La liste des maisons de repos et de soins est publiée dans l'Écrin et sur notre site. Elle a été mise à jour en décembre 2018 par Philippe Loir, Éliane Van Tilborg, Ian Collisson, Bruno Ugucconi, Evelyne Pichon, Hélène Chelmis, Evelyne Soeteway et Guy Marchand, ces bénévoles ayant effectué des visites sur place afin d'évaluer la qualité des services offerts.

Création d'un Groupe de Parole pour les veufs et les veuves.

Décidé en novembre 2018 à l'unanimité du CA et avec l'approbation de la HR, ce groupe s'est réuni pour la première fois le 17 janvier 2019. Sa finalité est de permettre aux personnes ayant perdu - récemment ou pas - leur époux/se ou partenaire de partager cette expérience avec d'autres afin de mieux élaborer, dans la mesure du possible, un deuil si grave. Les personnes intéressées sont accueillies de manière conviviale dans nos locaux et, à ce jour, l'expérience est positive. Les réunions se tiennent toutes les trois semaines.

La défense des intérêts des pensionnés.

Ce volet a été pris en charge par Ludwig Schubert, Sylvie Jacobs et Pierre Blanchard. Leur activité est centrée sur la défense du Statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE et des droits des pensionnés dont la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions constitue une pièce maîtresse.

- **Méthode :** La 6^e Méthode du 1^{er} janvier 2014 s'est appliquée pour la 3^e fois sans problème, avec une actualisation nominale des rémunérations et pensions de 1,7% au 1^{er} juillet 2018. La perte de pouvoir d'achat cumulée depuis 2009 reste néanmoins de - 6,4 %.
- **Pensions :** Faisant suite à la communication¹ au Conseil de fin juillet 2016, le groupe Statut du Conseil a demandé à la Commission fin novembre 2016 d'explorer les moyens de réaliser d'autres économies et de tenir informé le Conseil. Ce sujet réapparaîtra sans doute après les élections européennes de mai 2019 et lors de la finalisation du cadre financier pluriannuel (CDP) 2021/2027. L'AIACE Be suit l'évolution de ce dossier très sensible et assurera l'information des anciens.
Depuis, le chapitre « pension » est redevenu d'actualité avec le Brexit qui doit entrer en vigueur le 29 mars 2019. L'AIACE Internationale gère le dossier, ainsi que les contacts avec les services de la Commission, mais les experts de l'AIACE Be sont impliqués. Le 14 novembre un accord global sur la sortie du Royaume Uni de l'UE a été conclu entre les négociateurs des deux parties et ratifié par les 27 États membres. Le 15 janvier 2019 le gouvernement du Royaume Uni n'a pas obtenu l'accord du Parlement de la chambre des Communes (House of Commons). Courant 2018, la Commission a donné toutes les assurances tant aux pensionnés qu'aux actifs de respecter les droits acquis.
- **Recours Méthode :** La procédure concernant le « recours Schubert » de janvier 2015 (F-4/15 devenu T-530/16) visant l'application incorrecte de la Méthode en 2011 et 2012 s'est conclue avec l'arrêt négatif du 13 décembre dernier alors que l'audience du 21 février 2018 au cours de laquelle L. Schubert, appelé à la barre, avait expliqué et défendu notre cause nous avait donné beaucoup d'espoir. La Méthode a fonctionné pendant 45 années et plusieurs recours ont été gagnés, en confirmant ainsi sa validité, tant en période de calme que de crise économique. Malgré l'absence de Ludwig Schubert nos experts analyseront les moyens juridiques de l'arrêt négatif en question.
- **PMO - RCAM et Pensions :** Responsables pour la section, Pierre Blanchard, Sylvie Jacobs, Philippe Loir et Nadine Wraith, ont le rôle « d'ambassadeurs » auprès du PMO.

¹ « Commission staff working document Eurostat study on the long term budgetary implications of pensions cost »,

Leur rôle consiste dans la recherche de solutions aux problèmes des anciens qui sollicitent de l'aide. Pierre Blanchard et Philippe Loir ont représenté, avec Sylvie Jacobs et Ludwig Schubert, les anciens au sein du Groupe technique AIACE-HR-PMO qui permet un échange d'informations concernant les relations avec la DG HR, les dossiers pension et Méthode, mais surtout la caisse maladie (RCAM). L'accord conclu le 1^{er} mars 2016 entre le Bureau Liquidateur et la section pour faciliter l'intervention de nos bénévoles auprès du PMO en faveur des anciens en difficulté, fonctionne toujours à la satisfaction des deux parties. La dernière liste de personnes en difficultés a été transmise au Bureau liquidateur le 10 décembre 2018. La prochaine sera remise après l'été 2019.

- **Antenne du PMO 3 au G1:**, L'accord de service conclu entre la section BE et le PMO3 en février 2018 a porté ses fruits. Environ 150 cas ont été traités. Un responsable de l'unité PMO3 a été présent dans nos locaux au G1 deux matinées par mois pour aider directement les anciens en difficulté. La permanence du PMO3 a été confirmée pour 2019 et est assurée dorénavant toutes les trois semaines.
- **Prise en charge** : Ces dispositions restent délicates dans quelques rares cas qui ont pu être résolus soit par les « ambassadeurs », soit lors de la permanence du PMO 3 au G1, soit lors du Groupe technique PMO-HR-AIACE. Pour rappel, en Belgique pour obtenir une prise en charge, des devis préalables sont demandés par le PMO lorsque les patients sont hospitalisés dans des établissements médicaux ou de revalidation non conventionnés avec le RCAM. Les cas d'urgence et les interventions lourdes imprévues sont pris en charge normalement. Selon le PMO, les DGE devront être révisées assez rapidement.
- **Programmes d'examens de dépistage** : après l'approbation de nouveaux examens de dépistage par le PMO, l'examen de la révision des DGE est en cours. Les nouvelles règles permettront de passer ces examens dans une structure conventionnée ou au libre choix de l'affilié. Nos représentants ont obtenu que d'éventuels examens complémentaires dument autorisés soient aussi pris en charge. Ces DGE entreront en application courant 2019.
- **Portail « My remote »**: La procédure d'authentification **EU Login** permet aux anciens d'accéder au portail « My remote » (<https://myremote.ec.europa.eu>) donnant l'accès vers Sysper pensions, RCAM en ligne/ JSIS on line et My Intracomm-pensioners homepage de la Commission. Le taux d'utilisation du « RCAM en ligne » par les anciens augmente régulièrement, mais la possibilité de présenter les demandes de remboursement et toute autre demande sur papier reste acquise.

- **La présence de la section au sein de l'AIACE Internationale**

La délégation de la section a été constituée de Sylvie Jacobs, Erik Halskov, Raffaella Longoni et Ludwig Schubert jusqu'à fin 2018.

Erik Halskov est devenu membre du Bureau du CA de l'AIACE Internationale et représente celle-ci au Groupe Technique Rémunérations. Sylvie Jacobs est toujours membre du groupe de travail du CGAM « Actions de bonne gestion pour garantir l'équilibre financier du RCAM ».

Groupes de travail « Révision des DGE ». Deux groupes de travail ont été créés, le premier interne au CGAM (Comité de gestion assurance maladie) et le deuxième au sein de l'AIACE, ce dernier ayant comme tâche d'étudier les dossiers et conseiller nos représentants en CGAM. Pierre Blanchard est l'expert désigné par le CA de la section, en collaboration avec Sylvie Jacobs.

- **Les activités culturelles et de loisirs**

- **Conférences et thés littéraires**

Décidées collégalement par le CA, ces activités - dont la logistique est assurée par Thérèse De Smedt, sont organisées de manière régulière et invitent des anciens, des médecins ou des personnalités externes à présenter un sujet d'actualité ou un thème particulier d'intérêt général.

Le nombre de participants reste élevé et varie selon les sujets traités.

- **Voyages, spectacles, excursions, déjeuners, visites, croisière annuelle.**

Assurées par une équipe à géométrie variable selon le cas (Thérèse Detiffe, Yvette Demory Nadine Wraith, Eliane Van Tilborg), ces activités ont permis aux anciens de se retrouver dans des cadres touristiques ou culturels à Bruxelles ainsi que dans différents pays d'Europe. Le nombre de participants est élevé et leur âge se situe entre 60 et 90 ans.

- **Randonnées pédestres.**

Fondé par Thérèse Detiffe et Jeannine Franchomme, le groupe a continué ses nombreuses activités sous la coordination de Michel Buckinx. Très régulière et très appréciée, cette activité a atteint 25 balades par an, ce qui représente environ 300 km parcourus.

Le groupe entre dans sa 19e année d'existence et a fixé le programme de 2019.

- **La communication**

- **Le bulletin « L'ÉCRIN »** est diffusé tous les trimestres aux membres en règle de cotisation. Jean-Bernard Quicheron, son rédacteur en chef, est secondé par un Comité de rédaction de six personnes (Y. Demory, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, P. loir, J. Mateus Tique, L. Schubert), la présidente y assistant en sus en sa qualité d'éditeur responsable. Il comprend des informations administratives et des articles de fond sur divers sujets censés répondre aux intérêts des membres et assure la liaison avec ces derniers.

L'Écrin dans sa forme actuelle a été conçu et mis en forme (conception et réalisation de la maquette et du bulletin lui-même dans sa totalité) par J.-B. Quicheron, depuis avril 2005. Il a depuis beaucoup évolué et ne cesse de s'améliorer. Il est imprimé par une firme privée selon nos propres exigences, et distribué par l'OIB.

VOX : la section Belgique y présente régulièrement ses dernières nouvelles, tandis que plusieurs membres de la section Belgique participent à la rédaction d'articles, Pierre Blanchard ayant été le rédacteur en Chef jusqu'au Nr 111.

- **Le site Web**

Le nouveau site Web développé par P. Blanchard avec un consultant extérieur est maintenant opérationnel. Sa maintenance, en collaboration avec Giulio Groppi, et une révision assez importante nécessitent encore des efforts et des dépenses budgétaires en 2019. Cet outil d'information s'inscrit de plus en plus dans la politique générale de communication de la section avec ses membres et tous les anciens de l'UE, en complément avec le site de l'AIACE internationale et les sites des sections nationales.

- **L'aide informatique aux anciens**

Outre un site Web performant, le projet d'une aide informatique à offrir à nos membres qui le demanderont devra se concrétiser en 2019 avec l'équipe « informatique ». Il s'agira surtout de faciliter concrètement l'utilisation des outils et systèmes, comme EU Login, le RCAM en ligne et MyIntracomm.

- **Les courriels,**

Lorsque cela s'avère utile ou intéressant, des courriels (info-membres) sont diffusés à nos 4001 membres reliés à Internet (contre 3763 en 2018) pour communiquer des informations concernant la section Belgique, l'internationale, ou des sujets européens. Cette option est souvent combinée avec le site Web.

- Toute information importante devant atteindre la totalité des membres continue à être donnée par courriel **et** sur papier aux 731 pensionnés (contre 783 en 2018) ne disposant pas d'une adresse email.

□ **Le helpdesk informatique**

Le help desk a été particulièrement sollicité en 2018 car, en plus de ses activités « classiques », il continue à offrir une aide personnalisée pour l'application RCAM en ligne et pour l'accès toujours complexe à EU-Login. Pierre Blanchard a repris ce service à partir de janvier 2019.

● **La valorisation de l'expertise des Anciens et l'initiative Back to School**

Confié à Sylvie Jacobs, ce dossier concerne plusieurs anciens fonctionnaires qui mettent leur expertise au service de la Commission à la demande des DG intéressées. -

● **La présentation de l'AIACE**

L'AIACE-Be est présente lors des séminaires de préparation à la retraite. Organisées par l'AIACE Internationale, ces présentations sont largement assurées par des membres de la section Belgique et visent à faire connaître l'existence et le rôle important de l'association aux futurs retraités de la Commission, du Conseil et du Parlement européen.

Le chef de file est Michel Foucault et l'équipe se compose de Paul Bourdeaux, Dominique Deshayes, Roy Edwards, Jeannine Franchomme, Evelyne Soeteway et Nadine Wraith.

● **La comptabilité**

Le nouveau trésorier, Christian Waeterloos s'est totalement investi dans son rôle et assure la bonne gestion de notre budget. La gestion financière de l'association pour la période de référence est reprise dans les documents en attachement.

Augmentation de la contribution de 30 à 40 euros. Décidé par le CA à l'unanimité, conformément à l'article 7 du Titre III de nos Statuts, cette augmentation couvre nos dépenses, entre autres, en matière de Help Desk du secrétariat, couverture des frais des bénévoles, rémunération des conférenciers externes, site web, impression de l'Écrin etc., tout en garantissant la sécurité financière nécessaire à la bonne gestion de toute AISBL.

- **Le Secrétariat** est assuré par Karine Pollenus en sa qualité de « helpdesk social », secondée par plusieurs bénévoles compétents, engagés et toujours à l'écoute des anciens. Cette équipe (M. T. De Smedt, S. Denton, E. Haelterman, M. Heuardt, Gilbert Lybaert, B. Muller, E. Pasquarelli, T. Petrillo, D. Rijke, M. Sporcq, M. Szakal.) couvre 6 langues (FR, NL, EN, ES, IT, DE), assure une permanence quotidienne au siège et travaille sous la responsabilité de la Secrétaire générale Nadine Wraith.

La deuxième année de ce mandat se termine sur des conclusions que votre Présidente et le Conseil d'administration estiment globalement positives, avec l'espoir d'avoir pu aider, écouter, soutenir et distraire au mieux nos membres et tous les anciens de l'UE en Belgique, dans le respect de leurs droits, leurs exigences et leurs attentes.

Raffaella Longoni

Bulletin de participation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

BÂTIMENT CHARLEMAGNE - SALLE "DE GASPERI"

Mardi 26 mars 2019 à 16h30

A renvoyer à :
AIACE - Section Belgique
c/o Commission européenne
G--1 01/050
1049 Bruxelles
e-mail : aiace-be@ec.europa.eu
Fax : (32)2.299.52.89
avant le 14 mars 2019

Mme/Mlle/M. N° de membre :

Date de naissance(*) : N° carte d'identité(*) :

Nationalité(*) :

Date de validité de la carte d'identité ou du passeport (*) :

Tél/ GSM :

E-mail :

Accompagné(e) de :

Mme/Mlle/M.....

Adresse :

.....
.....

Date de naissance(*) : N° carte d'identité(*) :

Nationalité(*) :

Date de validité de la carte d'identité ou du passeport (*) :

désire réserver place(s).

(*) demande du Bureau de Sécurité.

Deelnemingsformulier

JAARLIJKSE ALGEMENE VERGADERING

GEBOUW CHARLEMAGNE - ZAAL "DE GASPERI"

Dinsdag 26 maart 2019 om 16u30

Terug te zenden aan :
IVOEG - Afdeling België
c/o Europese Commissie
G--1 01/050
1049 Brussel
e-mail : aiace-be@ec.europa.eu
Fax : (32)2.299.52.89
vóór 14 maart 2019

Mevr./Mr. Lidnummer:

Geboortedatum (*) : Identiteitskaartnummer (*) :

Nationaliteit(*) :

De geldigheidsdatum van de identiteitskaart of paspoort(*) :

Tel./Mobiel :

E-mail :

Vergezeld van:

Mevr./Mr.....

Adres :
.....

Geboortedatum (*) : Identiteitskaartnummer (*) :

Nationaliteit(*) :

De geldigheidsdatum van de identiteitskaart of paspoort(*) :

Wenst : plaats(en) te reserveren.

(*) op verzoek van de Veiligheidsdienst.